

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

ASSEMBLEE DE CORSE

**1 ERE SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2010
21 JANVIER**

N° 2010/E1/001

MOTION

- **DEPOSEE PAR** : LE GROUPE « COMMUNISTE, REPUBLICAIN ET CITOYEN »
- **OBJET** : INCIDENCES DE LA REVISION GENERALE DES POLITIQUES PUBLIQUES (R.G.P.P.) DANS L'EDUCATION NATIONALE.

CONSIDERANT que l'Education Nationale est actuellement la plus touchée par la Révision générale des politiques publiques (RGPP),

CONSIDERANT qu'en Corse elle a enregistré 240 suppressions de postes depuis 2004,

CONSIDERANT que notre région rurale aux reliefs tourmentés rend difficile les déplacements des enfants,

CONSIDERANT que la population insulaire est en augmentation,

L'ASSEMBLEE DE CORSE

DEMANDE

- L'arrêt des suppressions de postes.
- Des dotations horaires globales (DHG) correspondant à des effectifs inférieurs à 24 élèves dans les collèges et 30 dans les lycées et permettant des dédoublements effectifs inscrits dans les circulaires nationales.
- Une offre de formation identique dans tous les établissements de Corse.
- Une formation initiale pensée à moyen et à long terme favorisant un développement économique harmonieux de l'île et offrant des débouchés professionnels attractifs aux jeunes.

.../...

- L'abandon des projets de fusion des établissements guidés par la logique d'économie de moyens au détriment des personnels et des étudiants.
- La mise à disposition dans chaque établissement d'un personnel qualifié en informatique pour l'entretien des systèmes, la pérennité des postes dans l'emploi et les missions des actuels AED en charge de ces tâches dans les établissements.
- L'embauche de TOS supplémentaires dans tous les établissements qui font remonter des besoins.
- Une Université de Corse ancrée dans l'enseignement public non soumise aux critères d'une autonomie antichambre de la privatisation.